

28 Septembre 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE CGT-INRAE

INRAE* : CONTRE L'AVIS DU CCHSCT*, LA DIRECTION DE L'INSTITUT REPREND PARTIELLEMENT SES RECHERCHES SUR LES MALADIES À PRIONS

Le 19 juillet 2022 la direction générale de l'INRAE a pris la décision de reprendre au premier septembre les recherches sur les maladies à prions au sein de l'Unité Virologie et Immunologie Moléculaires (VIM) de Jouy-en-Josas. Or, le 12 juillet 2022 le CHSCT national de l'INRAE, dans son deuxième avis voté à l'unanimité des organisations syndicales, s'était prononcé contre la reprise de cette activité.

En effet, à l'occasion du CCHSCT du 12 juillet 2022, après présentation et débat sur le rapport d'audit de l'activité des maladies à prions dans l'unité VIM, les délégués du personnel réunis en visioconférence de 14h à 16h avaient dans un premier temps émis à l'unanimité un [avis détaillé](#) à propos de la reprise d'activité, en complément de [l'avis voté](#) au CCHSCT du 11 février.

La direction de l'INRAE a alors formellement demandé un vote sur la sortie du moratoire pour l'unité VIM. Le CCHSCT s'est alors prononcé contre cette reprise, le vote étant unanimement contre.

Enfin, la direction de l'établissement a demandé au CCHSCT de se prononcer sur « la poursuite du processus de sortie du moratoire ». Les représentants du personnel se sont alors abstenus lors du vote de cette question.

Quelques jours plus tard, par voie de presse, la Direction de l'établissement a annoncé la reprise de l'activité à l'unité VIM... Un bel exemple du « dialogue social » à la mode de l'INRAE.

Pour tout contact : cgt@inrae.fr

*INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

*Comité central d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.